

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Commune
de
LIVET ET GAVET**

SEANCE DU 13 AVRIL 2023

Nombre de Conseillers Municipaux
en exercice.....15
Nombre de présents.....10
Nombre de votants..... 11

L'an deux mil vingt-trois le treize avril à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de LIVET ET GAVET s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de Rioupéroux, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Gilbert DUPONT, Maire,

Le Maire de LIVET ET GAVET certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie, conformément aux art. 48 et 56 de la loi du 5 avril 1884.
Le Maire

Présents :

Messieurs, DUPONT Gilbert, BLETON Alain, LIBERA Robin, LAMOTTE Frank, VANHAY Xavier,

Mesdames, KEBAILI Caroline, GANDOLFE Christine, ZANELLA Muriel, MILLAN Mélanie, CLARET Paulette,

Absents : Laetitia KLINGLER, BENDI Eddine, BLANQUAERT Jean-Luc, KUNG Jean Marc, DECONINCK, Aurélie

Secrétaire : LIBERA Robin

Date de convocation du conseil municipal :
03 avril 2023

**EAU ET ASSAINISSEMENT : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 ET
AFFECTATION DU RESULTAT :
Délibération 2023-02-03**

Monsieur le premier adjoint au maire présente le compte administratif de l'exercice 2022 du budget eau et assainissement, qui peut se présenter ainsi :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Résultat à la clôture de l'exercice 2021	520 066.26 €
Résultat de l'exercice 2022	97 290.78€
Résultat cumulé au 31 décembre 2022	617 357.04 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Résultat à la clôture de l'exercice 2021	- 630 623.95 €
Part affectée à l'investissement en 2021 = c/1068 de 2022	0 €
Résultat de l'exercice 2022	330 483.10€
Résultat définitif au 31 décembre 2022	- 300 140.85 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ARRETE à 10 pour et 1 contre les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

DECIDE d'affecter les résultats excédentaires en report à nouveau :

- Section d'investissement D 001 : **617 357.04 €**
- Section de fonctionnement D 002 : **- 300 140.85 €**

AUTORISE Monsieur le Premier Adjoint à signer toutes les pièces relatives à cette décision, y compris le compte de gestion du receveur municipal.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour copie certifiée conforme.

Le Premier Adjoint,

Alain BLETON

A handwritten signature in black ink is written over a circular blue official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE GAVET" around the top edge and "(sère)" at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a castle tower and a figure holding a staff.